

MARCHE N°23T13
TOITURE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la consultation menée sous forme de procédure adaptée pour le désamiantage et la réfection de la toiture du bâtiment du Centre technique municipal.

DECIDE

Article 1 :

Un marché de travaux est conclu avec les sociétés :

- lot n° 1 - Désamiantage : EURODEM DESAMIANTAGE, 10 rue de l'Avelon, 60000 BEAUVAIS, représentée par Monsieur Emmanuel MULLARD, Dirigeant,
- lot n° 2 - Réfection de toiture : CARLIER BAUDOIN CHARPENTE COUVERTURE, 11 rue Principale, 60480 MAISONCELLE TUILERIE, représentée par Monsieur Michaël BAUDOIN, Gérant.

Article 2 :

Le coût global des travaux s'élève à 208.785,20 €/HT, décomposé comme suit :

- lot n° 1 : 71.200,00 €/HT (tranche ferme : 18.500,00€/HT + tranche optionnelle 1 : 27.900,00 €/HT + tranche optionnelle 2 : 24.800,00 €/HT),
- lot n° 2 : 137.585,20 €/HT (tranche ferme : 29.702,20 €/HT + tranche optionnelle 1 : 45.107,00 €/HT + tranche optionnelle 2 : 62.776,00 €/HT).

Article 3 :

Le délai d'exécution, à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux, est fixé de la façon suivante :

- tranche ferme (zone 1 Bureaux, magasin et garage) : 7 semaines pour le lot 1 et 6 semaines pour le lot 2,
- tranche optionnelle 1 (zone 2 Magasin) : 8 semaines pour le lot 1 et 3 semaines pour le lot 2,
- tranche optionnelle 2 (zone 3 Hangar de stockage) : 10 semaines pour le lot 1 et 4 semaines pour le lot 2.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 24 novembre 2023

Par délégation du Conseil municipal,
Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

27 NOV. 2023



Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20231124-DEC2023-117-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023